

## Antenne de Saint-Maximin-la-Sainte-Baume



### Horaires d'ouverture

Lundi de 9h00 à 12h15 et de 14h à 17h  
 Mardi de 9h00 à 17h  
 Mercredi de 9h00 à 12h15 – Fermé AM  
 Jeudi de 9h00 à 12h15 et de 14h à 17h  
 Vendredi de 9h00 à 12h15 – Fermé AM

### Point-justice – anciennement Point d'Accès au Droit

**Antenne de Saint-Maximin**  
 56 rue des poilus  
 83470 Saint-Maximin-la-Sainte-Baume  
 Tél : 04 94 86 65 10  
[pointjustice.stmaximin@caprovenceverte.fr](mailto:pointjustice.stmaximin@caprovenceverte.fr)  
[www.caprovenceverte.fr](http://www.caprovenceverte.fr)

## Antenne de Brignoles



### Horaires d'ouverture

Lundi de 9h00 à 12h15 et de 14h à 17h  
 Mardi de 9h00 à 17h  
 Mercredi de 9h00 à 12h15 – Fermé AM  
 Jeudi de 9h00 à 12h15 et de 14h à 17h  
 Vendredi de 9h00 à 12h15 – Fermé AM

### Avec la participation :



### Point-justice – anciennement Point d'Accès au Droit

**Antenne de Brignoles**  
**Agglomération Provence Verte**  
 Quartier de Paris  
 174 Route départementale 554 - 83170 Brignoles  
 Tél : 04 98 05 93 73  
[pointjustice.brignoles@caprovenceverte.fr](mailto:pointjustice.brignoles@caprovenceverte.fr)  
[www.caprovenceverte.fr](http://www.caprovenceverte.fr)



Un service de l'Agglomération Provence Verte ouvert à tous



Brignoles/Saint-Maximin-la-Sainte-Baume



point-justice

☎ 30 39

Pour mieux connaître vos droits et vos devoirs

Pour aider à la résolution des litiges du quotidien

Pour une justice plus proche de vous



Un service  
de proximité  
intercommunal gratuit  
et confidentiel

Vous avez besoin  
d'une information  
ou  
d'un conseil  
juridique ?

Prenez rendez-vous  
**À BRIGNOLES :**  
04 98 05 93 73  
**À SAINT-MAXIMIN :**  
04 94 86 65 10

Vous pouvez rencontrer :

**Des professionnels du Droit :**

Avocats, Huissiers de Justice, Notaires  
répondront à vos problématiques de Droit  
Privé.

**DES ACTEURS DU RECOURS AMIABLE :**

**Le conciliateur  
de justice :**  
pour toutes  
les résolutions  
amicales des  
litiges du  
quotidien.

**La Médiatrice  
Familiale :**  
une médiation  
pourra être  
mise en place en  
cas de rupture  
du dialogue  
dans la cellule  
familiale ou en  
cas de séparation  
conjugale.

**Le Délégué du  
Défenseur des  
Droits :** pour tous  
les litiges entre un  
service public  
et l'utilisateur/  
lutte contre les  
discriminations/  
défense des  
droits de l'enfant/  
déontologie de la  
sécurité.

Une permanence  
**d'information et  
de soutien aux  
tuteurs familiaux**  
vous accueille  
à l'antenne de  
Brignoles un jeudi  
matin par mois.



À quoi sert  
le Point-justice ?

Le Point-justice est un service public de proximité ayant pour mission l'accès au Droit pour tous.



Toute personne peut venir se renseigner sur ses droits, ses obligations et sur les démarches à suivre.

Des consultations avec des professionnels du Droit, des acteurs du recours amiable ou encore des juristes spécialisés vous sont proposées, gratuites et confidentielles, sur rendez-vous, au Point-justice dans les antennes de Brignoles et Saint-Maximin.

Des juristes  
spécialisés



**Droit du Logement / Immobilier**

Rendez-vous avec les juristes de l'ADIL  
(Agence Départementale de l'Information  
sur le Logement)

[www.adil83.org](http://www.adil83.org)

**Droit de la Famille et en Droit du Travail**

Rendez-vous avec les juristes du CIDFF  
(Centre d'Information sur le Droit des  
Femmes et des Familles du Var)

[www.var.cidff.info](http://www.var.cidff.info)

**Droit Pénal (pour les victimes  
d'infractions pénales)**

Pour des conseils juridiques :

Rendez-vous avec un juriste de l'AAVIV  
(Association d'Aide aux Victimes  
d'Infractions du Var).

Pour un soutien psychologique :

Rendez-vous avec un psychologue de  
l'AAVIV

[www.aaviv.fr](http://www.aaviv.fr)

**L'association CRESUS VAR**

(difficultés financières, surendettement,  
micro crédit...) tient une permanence  
au sein de l'antenne du Point-justice de  
Brignoles.

Prendre rendez-vous au 06.09.97.30.08.

[www.federationcresus.fr](http://www.federationcresus.fr)

**L'association Le Cap**

Accompagne les femmes victimes de  
violences conjugales et les victimes de  
discrimination et de harcèlement au travail

[www.harcèlement-france.com](http://www.harcèlement-france.com)